

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 02/04/2021

### **COVID-19 FERMETURE DES ÉCOLES - MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE GARDE POUR LES ENFANTS (JUSQU'À 16 ANS)**

Conformément aux annonces du Président de la République, les crèches, les écoles, les collèges et les lycées seront fermés à compter du mardi 6 avril 2020.

Un service de garde des enfants de 0 à 16 ans assurés également pendant les vacances scolaires, sera mis en place pour que les personnels qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire puissent faire garder leurs enfants et continuer de remplir leurs missions de protection et de soin.

#### **Les professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie pour lesquels une solution d'accueil est être proposée :**

- Tous les personnels des établissements de santé ;
- Les biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers diplômés d'Etat, médecins, masseurs kinésithérapeutes, pharmaciens, sages-femmes ;
- Tous les professionnels et bénévoles de la filière de dépistage (professionnels en charge du contact-tracing, centres de dépistage, laboratoires d'analyse, etc.) et de vaccination (personnels soignants et administratifs des centres de vaccination, pompiers), ainsi que les préparateurs en pharmacie ainsi que les ambulanciers;
- Les agents des services de l'État chargés de la gestion de la crise au sein des préfetures, des agences régionales de santé et des administrations centrales, ainsi que ceux de l'assurance maladie chargés de la gestion de crise ;
- Tous les personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux suivants : EHPAD et EHPA (personnes âgées) ; établissements pour personnes handicapées ; services d'aide à domicile (personnes âgées, personnes handicapées et familles

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la communication  
interministérielle**

Tél. : 03 84 57 15 76

Mél. : [pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr)

Direction du cabinet du préfet

1/4

1 rue Bartholdi  
90020 Belfort CEDEX



vulnérables) ; Services infirmiers d'aide à domicile ; lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé ; appartements de coordination thérapeutique ; CSAPA et CAARUD ; nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus ;

- Tous les personnels des services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et de la protection maternelle et infantile (PMI) des conseils départementaux ainsi que les établissements associatifs et publics, pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS), les services d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et d'interventions à domicile (TISF) et les services de prévention spécialisée ;
- Les enseignants et professionnels des établissements scolaires, les professionnels des établissements d'accueil du jeune enfant, les assistantes maternelles ou les professionnels de la garde à domicile, les agents des collectivités locales, en exercice pour assurer le service minimum d'accueil.
- Les forces de sécurité intérieure (police nationale, gendarmerie, surveillant de la pénitentiaire)

### **Conditions d'accès au service**

Les parents concernés sont invités à informer, par mail ou par téléphone, l'établissement de leur souhait de recourir à cet accueil afin qu'il soit préparé le mieux possible.

Les enfants ne seront accueillis que sur présentation d'une attestation sur l'honneur de l'absence de toute solution de garde (cf PJ) et d'un justificatif attestant de l'appartenance à une catégorie prioritaire (carte professionnelle, attestation de l'employeur...).

Ils devront également attester que leur enfant n'est pas symptomatique.

S'agissant des enfants identifiés comme cas contact ou dont la classe a été fermée du fait du Covid au cours de la semaine écoulée, ils ne seront admis que sur présentation d'une attestation de réalisation d'un test dans les 72 heures précédant le premier jour d'accueil (cf PJ).

	Etablissements	Adresse	Commune	Tél	Mail	Jours d'accueil	Horaires d'accueil	Restauration	Observations
Accueil des 0-3 ans	Crèche de l'Hôpital Nord Franche-Comté	100, route de Moval	TREVENANS	03 84 98 20 20					Réservé uniquement aux enfants des personnels hospitaliers
	Crèche FRERY	10, rue du Dr Fréry	BELFORT	03 84 54 27 74	<a href="mailto:adesbois@mairie-belfort.fr">adesbois@mairie-belfort.fr</a>	Du 6 au 23 avril Du lundi au vendredi + sur demande Je samedi, dimanche	7h30-18h30	oui	Accueil sur inscription téléphonique préalable et sur présentation d'un justificatif Restauration assurée par la ville de Belfort
	Multi-Accueil les Papy'llons	9, rue du Rosemont	GIROMAGNY	03 84 29 09 93 07 81 49 31 24	<a href="mailto:agathe.forneville@ccvosgesdusud.fr">agathe.forneville@ccvosgesdusud.fr</a>	Du 6 au 23 avril Du lundi au vendredi	7h30-18h00	oui	Accueil sur inscription téléphonique préalable et sur présentation d'un justificatif Accueil des fratries possible Étude de toute demande d'accueil sur d'autres jours ou horaires
	Multi-accueil de DELLE	rue du Jura	DELLE	03 84 56 33 63	<a href="mailto:dbuser@delle.fr">dbuser@delle.fr</a>	lundi au jeudi vendredi	7h45-17h45 7h45-17h15	oui	Accueil sur inscription téléphonique préalable et sur présentation d'un justificatif
accueil des enfants de 3 à 16 ans	École Frédéric BOLLE	17 rue Alfred Pechin	BEAUCOURT	03 84 56 90 52	<a href="mailto:ecole.bolle.beaucourt@ac-besancon.fr">ecole.bolle.beaucourt@ac-besancon.fr</a>	Du 6 au 23 avril Les lundis, mardis, jeudis et vendredis	7h30-18h30	oui	Accueil sur réservation
	École Louis ARAGON	rue Louis Aragon	BELFORT	03 84 21 73 13	<a href="mailto:ecole.louis-aragon.belfort@ac-besancon.fr">ecole.louis-aragon.belfort@ac-besancon.fr</a>	Du 6 au 23 avril Du lundi au vendredi + sur demande Je samedi, dimanche	7h30-18h30	oui	Accueil sur inscription téléphonique préalable et sur présentation d'un justificatif Restauration assurée par la ville de Belfort Accueil périscolaire encadré par le service enfance de la Ville
	École Jean JAURES	112, Avenue Jean Jaurès	BELFORT	03.84.21.19.58	<a href="mailto:ecole.jean-jaures@ac-besancon.fr">ecole.jean-jaures@ac-besancon.fr</a>	Du 6 au 23 avril Du lundi au vendredi + sur demande Je samedi, dimanche	7h30-18h30	oui	Accueil sur inscription téléphonique préalable et sur présentation d'un justificatif Restauration assurée par la ville de Belfort Accueil périscolaire encadré par le service enfance de la Ville
	École Victor HUGO	3, rue François Géant	BELFORT	03 84 28 07 16	<a href="mailto:ecole.victor-hugo.belfort@ac-besancon.fr">ecole.victor-hugo.belfort@ac-besancon.fr</a>	Du 6 au 23 avril Du lundi au vendredi + sur demande Je samedi, dimanche	7h30-18h30	oui	Accueil sur inscription téléphonique préalable et sur présentation d'un justificatif Restauration assurée par la ville de Belfort Accueil périscolaire encadré par le service enfance de la Ville
	École Pierre DREYFUS-SCHMIDT	rue de Bruxelles	BELFORT	03 84 21 37 27	<a href="mailto:ecole.dreyfus-schmidt.belfort@ac-besancon.fr">ecole.dreyfus-schmidt.belfort@ac-besancon.fr</a>	Du 6 au 23 avril Du lundi au vendredi + sur demande Je samedi, dimanche	7h30-18h30	oui	Accueil sur inscription téléphonique préalable et sur présentation d'un justificatif Restauration assurée par la ville de Belfort Accueil périscolaire encadré par le service enfance de la Ville
	École des MARONNIERS	7 rue Roger Campredon	DELLE	03 84 36 11 42	<a href="mailto:ecole.marroniers.delle@ac-besancon.fr">ecole.marroniers.delle@ac-besancon.fr</a>	Du 6 au 23 avril Les lundis, mardis, jeudis et vendredis Mercredi	7h30-18h30 7h45-17h45	non	Accueil sur inscription téléphonique préalable et sur présentation d'un justificatif Repas et goûter à fournir par les parents
	École maternelle d'ETUEFFONT	19 rue de l'école maternelle	ETUEFFONT	06 22 97 38 05 ou 06 59 55 43 50	<a href="mailto:stephane.dalzon@ccvosgesdusud.fr">stephane.dalzon@ccvosgesdusud.fr</a> <a href="mailto:annlyne.monnier@ccvosgesdusud.fr">annlyne.monnier@ccvosgesdusud.fr</a>	Du 6 au 9 avril	8h30-11h30 13h30-16h30	non	Accueil sur inscription téléphonique préalable et sur présentation d'un justificatif Repas et goûter à fournir par les parents
	Accueil périscolaire d'ETUEFFONT	14 rue de l'école maternelle	ETUEFFONT	06 22 97 38 05 ou 06 59 55 43 50	<a href="mailto:stephane.dalzon@ccvosgesdusud.fr">stephane.dalzon@ccvosgesdusud.fr</a> <a href="mailto:annlyne.monnier@ccvosgesdusud.fr">annlyne.monnier@ccvosgesdusud.fr</a>	Du 6 au 9 avril	7h15-8h30 11h30-13h30 16h30-18h15		
	École Joseph LHOMME	2, rue Joseph Lhomme	GIROMAGNY	03 84 29 30 20	<a href="mailto:ecole.lhomme.giromagny@ac-besancon.fr">ecole.lhomme.giromagny@ac-besancon.fr</a>	Mardi 6, jeudi 8 et vendredi 9 avril	8h30-11h30 13h30-16h30	non	Accueil sur inscription téléphonique préalable et sur présentation d'un justificatif Repas et goûter à fournir par les parents
	Accueil périscolaire du Centre socioculturel la Haute Savoureuse en continuité avec l'école LHOMME	6-8, rue des Casernes	GIROMAGNY	03 84 29 03 90 ou 06 72 94 38 77	<a href="mailto:csgiro@wanadoo.fr">csgiro@wanadoo.fr</a>	Mardi 6, jeudi 8 et vendredi 9 avril	7h30-8h30 11h30-13h30 16h30-19h00		
						Le mercredi 7 avril	7h30-18h30		
						Du 12 au 23 avril (vacances scolaires)	7h30-18h30		
Accueil périscolaire de ROUGEMONT-LE-CHATEAU	4 allée Gaston et Victor Erhard	ROUGEMONT LE CHATEAU	06 22 97 38 05 ou 06 59 55 43 50	<a href="mailto:stephane.dalzon@ccvosgesdusud.fr">stephane.dalzon@ccvosgesdusud.fr</a> <a href="mailto:annlyne.monnier@ccvosgesdusud.fr">annlyne.monnier@ccvosgesdusud.fr</a>	Le mercredi 7 avril & du 12 au 23 avril (vacances scolaires)	7h15 à 18h15	non	Accueil sur inscription téléphonique préalable et sur présentation d'un justificatif Repas et goûter à fournir par les parents	
Collège MOZART	12 rue Mozart	DANJOUTIN	03 84 28 50 23	<a href="mailto:ce.0900237U@ac-besancon.fr">ce.0900237U@ac-besancon.fr</a>	lundi au vendredi	8h00-16h30	non	Accueil <b>uniquement des collégiens</b> sur inscription téléphonique préalable et sur présentation d'un justificatif Repas à fournir par les parents	

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :  
**[Prénom et Nom]**

demeurant :  
**[Adresse]**

représentant légal de :  
**[Prénom et Nom de l'élève]**

Exerçant la profession de :

atteste sur l'honneur que :

- ⇒ je ne dispose d'aucune solution de garde pour mon enfant ;
- ⇒ mon enfant ne présente pas de signes évocateurs de la Covid-19 ;
- ⇒ si mon enfant est contact à risque ou que sa classe a été fermée après le 22 mars 2021, le résultat du test RT-PCR ou antigénique réalisé le ..... [date du test] est négatif (obligatoire pour les élèves à compter du CP).

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ..... **[commune]**, le ..... **[date]**

Signature

.....  
**[Prénom] [Nom]**